



Assemblée générale
du jeudi 8 septembre 2011
Sport Bar Au Lobby - Stade de la Maladière

PROCES VERBAL

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2010
2. Rapport du Président
3. Rapport du Maître d'armes
4. Rapport du Trésorier
5. Rapport des Vérificateurs des comptes
6. Adoption des rapports et décharge au Comité
7. Budget 2011-2012 – Adoption
8. Règlement cotisations, présentation et adoption
9. Coup d'oeil sur les activités de 2011-2012
10. Divers

Présent(e)s : Jean-Bernard Haller, Bertrand Le Coultre, Fabrice Haller, Antoine Rognon, Anne-Caroline Le Coultre, Nadia Rognon, Gilles Raaflaub, David Bozier, Joao De Oliveira, Massimo Ortolani, Anne-Claude Matthey, Anthony Guermann, Joël Raaflaub, Michel Wittwer, Dominique Leibbrandt, Marie-Claude Nydegger, Damien Wittwer, Ludwig Muster, Maryl Mary, Pierre Mary, Kilian Rothenbühler, André Wuerth, Julie Monney, Vincent Stauffer, Roberto Vanoli, Ben Froidevaux, François Rossi, Valérie Ciaravino, Eric Ciaravino, Lucas Ciaravino, Gaëtane. Ciaravino, Thomas Balanant, Barbara Germann, Karl Wimmer

Excusé(e)s : Patricia Gacond (cheffe du Service cantonal des sports); Christine et Joël Desaulles, (parents d'Alice) Patrick Bourquin (papa de Luc); Nicolas Senn, Vincent Haller, Ludovic Aubry, Eric Berthoud, Marina Ramos membres actifs, Pierre-Alain Lauber, membre libre

Invité(e)s : -

Séance ouverte à 19h00 sous la présidence de Jean-Bernard Haller

Notre président Jean-Bernard Haller ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents.

L'ordre du jour proposé ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est considéré comme accepté.

Votes et élections :

Selon l'art. 12 droit de vote, les membres actifs, seniors, juniors, loisirs, artistiques et administratifs ainsi que les Membres d'honneur ont droit à une voix dans l'Assemblée générale.

Est nommé scrutateur : M. Vincent Stauffer

Vote des objets non-soumis par le comité

Droit de vote : 20 voix

Majorité absolue : 11 voix

Majorité des 2/3 : 14 voix

Vote des objets soumis par le comité (adoption des comptes, du budget et du "règlement cotisations)

Droit de vote sans membre du comité : 15 voix + 1 voix comité représenté par son Président

Majorité absolue : 9 voix

Majorité des 2/3 : 11 voix

Jean-Bernard Haller nous informe qu'à la fin de l'Assemblée, après un petit apéritif, suivra la conférence de MM. Nicolas Della Ricca (médecin) et Sébastien Grosjean (chef d'expédition) intitulée « "Beifang 7174 m" - expédition himalayenne neuchâtoise ».

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2010

Durant toute l'année, une copie du PV de la séance du 9 septembre 2010 a été affichée sur le panneau d'affichage de la salle d'armes ; il pouvait également être consulté sur le site web.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Anne-Claude Matthey.

2. Rapport du président (Jean-Bernard Haller)

Au terme de sa troisième année à la présidence de la SEN, J.-B. Haller repasse par le détail l'activité de la SEN pour la saison 2010-2011.

Durant cette saison écoulée, le Comité et son Bureau ont trouvé un bon rythme de croisière et résolu momentanément les problèmes structurels les plus urgents.

Le Bureau s'est réuni à 16 reprises et le comité, pour sa part, a siégé à 4 reprises en session plénière.

Selon un protocole maintenant clairement établi et compris par chacun, le comité est systématiquement tenu informé des décisions prises par le Bureau via Internet qui est devenu le principal moyen de communication et bon nombre d'informations internes passent désormais également par ce canal ...

Principaux événements :

- Maître Bozier a accueilli fin-août 2010 à la rue du Pommier 8 les volleyeuses du NUC pour une initiation à l'escrime voulue par leur entraîneur à l'issue d'un week-end d'entraînement. A voir la brillante saison de ces demoiselles, on se permet de rêver en pensant que peut-être l'enseignement de notre maître d'armes à cette occasion y est partiellement pour quelque chose dans leur « gnac » affichée tout au long l'année ...
- Le Bureau de la SEN a invité les membres du comité, sponsors et autres membres soutien de la SEN pour un apéritif à l'étage du stand du Kiwanis dans le cadre de la Fête des vendanges.
- Accueil des nouveaux membres en novembre, soirée d'information destinée aux nouveaux membres et leur famille. Cette désormais traditionnelle réunion a pour objectif d'exposer le fonctionnement de la SEN et surtout de faire plus ample connaissance avec nos nouveaux tireurs et leurs parents pour les plus jeunes d'entre eux.
- Maître Bozier a dispensé un cours de réparation d'armes dans les ateliers de Cescole.
- Cours arbitrage cantonal sous la direction de Maître Bozier, assisté d'Anne-Caroline Le Coultre.
- Le président et son vice-président ont participé à la remise du Mérite sportif neuchâtelois dans la salle du Grand Conseil.
- Tournoi des Rois à la salle d'armes, compétition interne pour nos jeunes fines lames qui a précédé le traditionnel souper des familles où près de 100 personnes sont venues tirer la fève tant convoitée ! Belle soirée agrémentée de productions du groupe d'escrime artistique et du jeune magicien Kbax, spectacle fort apprécié du public.
- Séance d'info au Château de Neuchâtel concernant l'ouverture d'une classe sports-études au Lycée de Fleurier. Projet qui avortera pour cette année faute d'inscriptions suffisantes.
- Parution du 10^e numéro du JOSEN
- AG-FSE à Ittingen b. Bern, assemblée houleuse où de profondes dissensions sont apparues suite à une tentative de putsch d'une dizaine de clubs. Nul ne sait si le comité central saura trouver des arguments fédérateurs pour ramener la sérénité au sein de la FSE. Une rupture semble bien établie entre les préoccupations du CC-FSE qui engage presque toute son énergie pour les cadres nationaux et les compétitions internationales avec, en point de mire les JO de Londres 2012 et les préoccupations de la base, soit les clubs et sociétés de Suisse ...
- L'après-midi des parents remporte comme d'habitude un grand succès. Merci aux parents de prendre le temps de partager la passion sportive de leurs enfants.
- 1^e Bureau du CO de notre Tournoi des 3 Mousquetaires sous la présidence de Bertrand Le Coultre.
- Démission du comité de notre webmaster Arnaud Besson. Merci à Arnaud pour son travail de créateur du site escrimeneuchatel.ch. Heureusement, notre nouveau venu au comité Damien Wittwer a repris, à la satisfaction de tous, la fonction de webmaster restée vacante. J.-B. Haller adresse ses remerciements à Christophe Racine qui met à notre disposition ses grandes compétences en informatique. Une surprise attend les membres de la SEN pour très bientôt : la migration d'escrimeneuchatel.ch vers un nouveau site avec une nouvelle mise en page et d'autres fonctions plus performantes notamment l'album photos !
- Suite à un courrier de M. Genillard écrivain public et biographe à Ollon nous annonçant le 100^e anniversaire de la SEN pour 2012, le Bureau de la SEN se rendait in corpore à Ollon pour en savoir un peu plus sur la fondation de notre société soi-disant en 1912 (?). Au cours d'un lunch fort agréable dans les jardins de M. Genillard, il est apparu que l'information entre les mains de notre biographe était erronée. D'actives recherches de la part de notre vice-président nous permettent aujourd'hui d'affirmer à 99% que la Société d'escrime de Neuchâtel a été fondée en 1922 !
- 2e bureau du CO des 3 Mousquetaires.
- Tournoi des 3 Mousquetaires, déception quant à la participation des équipes mais grandes satisfactions au niveau de l'engagement des nos bénévoles. Le comité de la SEN a adressé au CC-FSE une analyse détaillée concernant la baisse de participation dans les tournois par équipes du circuit national jeunesse. La société d'escrime de Küssnacht en a fait de même. A ce jour, aucun accusé de réception ne nous est parvenu de la part de nos instances dirigeantes. Une seule certitude pour l'instant. Si rien n'est entrepris pour stimuler la participation des clubs dans les tournois par équipes, nous devons sérieusement penser à de nouvelles

formules de tournois afin d'assurer une rentrée financière acceptable par rapport à l'investissement en personnel indispensable au bon déroulement de ce tournoi. Le comité s'est déjà mis à la tâche dans ce sens.

L'édition 2011 des 3 Mousquetaires a également servi comme épreuve d'examen pour l'obtention du brevet neuchâtelois d'arbitres. Un grand merci à notre président du CO Bertrand qui, comme à l'accoutumée, a dirigé son équipe de main de maître.

- Notre vice-président participe à l'AG de l'Association des sociétés de la Ville de Neuchâtel (ASVN).
- Découverte du Lobby par le Bureau et premiers contacts avec M. Flückiger (gérant) pour l'organisation de l'AG de ce jour.
- Fête de la SEN au collège de la Promenade. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation du comité pour venir fêter la fin de la saison d'escrime 2010 – 2011. L'occasion pour Me Bozier de présenter aux parents et amis le travail accompli tout au long de l'année ainsi que de récompenser les très nombreux lauréats des diplômes d'escrime. L'occasion aussi de remettre les premiers diplômes d'arbitre cantonal, sans oublier un magnifique bouquet de fleurs à Nadia Rognon pour son engagement sans faille et de citer deux nouveaux moniteurs J+S Anne-Caroline Le Coultre et Maxime Stierli.
- Le comité élargi était invité le lendemain dans les jardins de la vice-présidence et du Trésor pour la désormais traditionnelle grillade party du comité. Ce fut une belle journée, merci à Bertrand et à sa famille pour l'accueil !
- L'été pourri de juillet décourageait les plus vaillants adeptes de sports nautiques inscrits au camp J+S. La SEN est heureuse d'avoir pu répondre favorablement à l'appel des organisateurs en mettant sur pied deux demi-journées d'initiation à l'escrime sous la direction d'Anne-Caroline permettant ainsi à une trentaine de jeunes de passer quelques heures de sport au sec et au chaud. Merci à Anne-Caroline et à Dominique Mucaria pour le coup de main !
- Mise sous enveloppe par le Bureau du courrier relatif à la nouvelle saison d'escrime, à l'AG-SEN et à la parution du JOSEN No. 11.
- Suite à une invitation de COOP-Maladière, le maître d'armes et son président se rendent à La Maladière-Centre pour y étudier la faisabilité d'une animation-promotion de l'escrime qui se déroulera le 15 septembre prochain en fin d'après-midi.
- Début saison 2011-12, le sérieux du travail accompli à la SEN n'est pas un vain mot et, dans cette optique, la SEN a été sollicitée par le nouvel entraîneur national des pentathlètes modernes, M. Philippe Prost, pour servir de club d'entraînement pour les futurs pentathlètes de la région. Le projet est à l'état d'ébauche mais le comité et son maître d'armes ont répondu favorablement à la demande.
- Dans sa quête de personnes susceptibles d'assumer des responsabilités en commissions mais hors comité, le président est heureux de nous annoncer que la commission arbitrage a trouvé sa responsable en la personne d'Anne-Caroline.
- Le dynamisme de la SEN est réjouissant. Cependant, cette situation engendre de nouveaux problèmes à résoudre tels que l'exiguïté de nos locaux, la recherche d'une personne motivée à épauler le comité dans son travail de sponsoring et de marketing, l'organisation et l'encadrement de nos jeunes tireurs lors des tournois, etc ... Le comité est conscient de toutes ces imperfections et s'attèle à y chercher des solutions mais il n'a malheureusement pas de baguette magique. Le Comité et son Bureau travaillent à plein régime et un appel est lancé afin de trouver des appuis extérieurs ...
- Au cours de l'année, la SEN a vu son effectif se stabiliser autour des 150 - 160 membres toutes catégories confondues avec près de 130 licenciés. Ce résultat remarquable est essentiellement l'œuvre de notre maître d'armes David Bozier qui se dévoue corps et âme pour permettre à chacune et chacun de vivre son sport favori le plus intensément possible. Acclamation de l'assemblée.
Le président n'a volontairement pas fait mention des 27 compétitions de la saison laissant au maître d'armes le soin de faire les analyses qui s'imposent dans son rapport.

Notre président termine son rapport en adressant un grand et chaleureux merci à son vice-président Bertrand Le Coultre en qui il apprécie son soutien et une grande complémentarité à ses actions ... Des remerciements sont également adressés à tous les membres du comité et des commissions qui ont donné de leur temps libre et de leur savoir-faire pour permettre à la SEN de se réaliser. Merci enfin au Fonds du Sport ainsi qu'à tous nos sponsors et partenaires pour leurs soutiens financiers.

3. Rapport du maître d'armes (David Bozier)

Après le rapport très complet du président, David Bozier fait une analyse technique de ce qui se fait dans le monde de l'escrime en Suisse et à Neuchâtel.

Notre maître d'armes se voit confronté à un dilemme. En Suisse, l'escrime est composée à 80 - 90% d'épée alors que pour lui, la base de l'escrime est le fleuret. C'est pour cette raison que tous les plus jeunes de la SEN sont formés au fleuret. Cependant en Suisse, si on souhaite faire de la compétition, il faut pratiquer l'épée car il n'existe pas ou peu de rencontre au fleuret sur le plan national; seul le canton de Vaud organise un circuit interne. Peut-être que l'enseignement du maître va à l'encontre de la politique fédérale mais David Bozier préfère respecter ses croyances et continuer à former les jeunes au fleuret, l'essentiel étant l'épanouissement complet de tout escrimeur. Le maître d'armes félicite l'ensemble des escrimeurs car ils ont tout compris, à savoir : se faire plaisir !

David Bozier termine son bilan en encourageant tous les compétiteurs à persévérer. Il adresse ses remerciements au comité qui, non seulement lui permet d'œuvrer comme il l'entend mais aussi, l'encourage sans cesse dans tous les projets de la SEN.

4. Rapport du trésorier (Bertrand Le Coultre)

L'exercice comptable écoulé, annoncé avec un déficit de CHF 45.00, se solde finalement avec un bénéfice de quelques CHF 1'000.00.

Si les charges ont été parfaitement contrôlées, les revenus ont été légèrement meilleurs que prévu. Deux personnes sont incontestablement à l'origine de ce beau résultat : notre Maître d'armes tout d'abord, qui, grâce à son enthousiasme et son charisme réussit à maintenir le nombre de sociétaires à un niveau élevé et notre président qui, pour la 2^{ème} année consécutive, a réussi le tour de force de faire rentrer toutes les cotisations dans les délais !

Que du bonheur, donc ! Mais, dans ce beau ciel bleu, quelques nuages s'amoncellent progressivement. En effet, on peut constater d'après ces dernières années que les recettes diminuent progressivement. Nos principales inquiétudes concernent les "membres soutien" en perte de vitesse régulière et les "manifestations", dont plus précisément le tournoi des Trois Mousquetaires qui accuse cette année une diminution de participation de 30 %. Le comité s'active donc à trouver une source de revenu complémentaire. Quelques pistes intéressantes se pointent à l'horizon permettant ainsi de repousser, pour l'instant, une inévitable hausse des cotisations.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé s'élevant à CHF 1'072.00, il est proposé à l'AG de verser CHF 500.00 dans chacun des fonds spéciaux et le solde (CHF 72.00) sur la fortune.

Bertrand Le Coultre adresse ses remerciements à la société Comptabilis Sàrl (anciennement Bureau Madeleine Schaller), représentée ce soir par M. Anthony Guermann, qui nous apporte son aide autant efficace qu'agréable à la gestion de notre comptabilité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes (Michel Wittwer)

Les vérificateurs Michel Wittwer et Carine Raaflaub ont reconnu l'exactitude et la bonne tenue des comptes et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont soumis ainsi que de donner décharge au caissier. Michel et Carine vérificateurs depuis de nombreuses années émettent le vœux d'être déchargés de leur mandat à la fin de l'exercice 2011-2012. Le Président propose que les futurs remplaçants analysent les comptes de la saison 2011-2012 avec les vérificateurs actuels.

M. Roberto Vanoli se propose comme nouveau vérificateur de comptes. Merci à lui. Reste une personne à trouver. En cas d'intérêt, merci de s'annoncer au président.

6. Adoption des rapports et décharge au comité

Avec l'accord de l'Assemblée, les rapports sont soumis pour approbation par un vote global en deux étapes : rapports d'activité du président et du maître d'armes puis, rapports comptables et des vérificateurs.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité par les personnes présentes. Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

7. Budget 2010-2011 et fonds spéciaux - Adoption

Le budget commence au 1^{er} août et se termine au 31 juillet de l'année suivante.

Selon les prévisions de Bertrand Le Coultre, un bénéfice net de Fr. 20.00 apparaît pour l'exercice 2011-2012 (charges : CHF 111'410.00 – compte recettes : CHF 111'430.00).

Après présentation des différents postes du budget, celui-ci ainsi que les cotisations sont acceptés à l'unanimité.

8. Règlement cotisations, présentation et adoption

Règlement cotisations

Il est proposé à l'Assemblée de faire les modifications suivantes :

- Escrimeur C : Escrime « artistique »
Création d'une cotisation administrative de base **CHF 20.— par année** (quelle que soit l'activité du membre)
Cette cotisation administrative de base est ristournée aux membres qui ont suivi les cours durant les 3 trimestres de la saison.
- Membre libre
Tout ancien membre de la SEN désirant garder contact avec l'escrime et soutenir ce sport à Neuchâtel peut demander un statut de membre libre avec, en contrepartie, une cotisation administrative annuelle de CHF 20.00.

Sur la demande de plusieurs parents, un petit résumé pour mieux comprendre la cotisation centrale FSE annuelle est ajouté au présent règlement :

- Associer **uniquement** la cotisation centrale FSE à l'obtention d'une licence de compétiteur est une erreur. La Société d'escrime de Neuchâtel (SEN) est affiliée à une fédération faitière, la Fédération Suisse d'escrime (FSE). Cette affiliation implique une cotisation centrale de club et une redevance individuelle de chaque escrimeur à la FSE. Ces cotisations obligatoires représentent une participation financière de chaque société et de chaque escrimeur qui permet à la FSE d'assurer une partie des frais que connaît toute fédération sportive nationale. La cotisation centrale FSE est due par tous les membres jeunesse – juniors et seniors de la SEN et est vivement

recommandée aux membres des groupes escrime loisirs et artistique.

Les modifications du règlement des cotisations sont acceptées à l'unanimité par les personnes présentes.

9. Coup d'œil sur les activités de 2011-2012

Le président informe l'assemblée qu'il y aura une bonne vingtaine de compétitions cette saison. Pour sa part, la SEN sera plus particulièrement engagée pour les activités suivantes :

Calendrier 2011-2012

Promotion escrime à La Maladière	: 15 sept 2011
Accueil des nouveaux membres	: 4 nov 2011
Tournoi des Rois / Repas des familles	: 14 janv 2012
Journée des parents	: 17 mars 2012
Trois Mousquetaires	: 5-6 mai 2012
Fête de l'escrime	: juin 2012 (date à définir)
Assemblée Générale	: 6 sept 2012 (provisoire)

Le calendrier détaillé des manifestations est consultable sur le site Internet de la SEN. Le calendrier des compétitions est téléchargeable sur celui de la FSE.

Parole est donnée à M^e David Bozier qui nous communique quelques activités supplémentaires au calendrier, à savoir :

- Echange avec La Chaux-de-Fonds
- Camp avec la Belgique (1 semaine)
- Camp en janvier (dernier week-end)
- Camp au mois d'août avant la reprise de l'école

10. Divers

- Karl Wimmer remercie le comité pour son engagement envers le club.
- Le président rappelle à l'Assemblée qu'il n'y a pas d'élection cette année selon nos nouveaux statuts. Les prochaines élections auront lieu en 2013.
- David Bozier présente son flyer "Rejoindre l'escrime" + un flyer sur les cours de sophrologie.

Sous les acclamations de l'apéritif annoncé, le président lève la séance à 19h54.

Jean-Bernard HALLER
Président

Anne-Claude Matthey
Secrétaire